



Note explicative de synthèse remise aux élus en prévision :

- du vote du Compte
Administratif 2019**
- du vote du Budget
Primitif 2020**

PREAMBULE

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le Maire présente au Conseil Municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les dépenses d'équipement envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au Conseil municipal.

Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique transmise en Préfecture.

L'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe), a créé de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financières des collectivités territoriales. Elle a modifié l'article L. 2312-1 du CGCT en complétant les éléments de forme et de contenu du débat d'orientations budgétaires. Le décret n°2016-841 du 24 juin 2016 a précisé le contenu et les modalités de publication et de transmission du rapport.

Dans les communes de plus de 10 000 habitants, le rapport comporte des informations supplémentaires relatives au personnel (structure des effectifs, dépenses de personnel, durée effective du travail).

Le présent rapport est transmis par le Maire au président de l'établissement public de coopération intercommunale dont la commune est membre dans un délai de quinze jours à compter de son examen par l'assemblée délibérante.

Impact du Covid-19 sur le calendrier budgétaire

L'ordonnance n° 2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux est intervenue afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de COVID-19.

Ce régime dérogatoire fixe notamment les évolutions suivantes :

- Le débat d'orientation budgétaire peut se tenir lors de la même séance que le vote du budget ;
- Le vote sur l'arrêté des comptes 2019 doit intervenir au plus tard le 31 juillet 2020 ;
- Le compte de gestion établi par le comptable de la collectivité territoriale est transmis avant le 1^{er} juillet 2020 ;
- Le budget est adopté au plus tard le 31 juillet 2020 ;
- La collectivité peut engager liquider et mandater la totalité des dépenses d'investissement prévues au budget de l'exercice 2019 ;
- L'exécutif peut procéder dans la limite de 15% du montant des dépenses réelles de chaque section figurant au budget de l'exercice 2019, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel ;
- La taxe locale sur la publicité extérieure peut être adoptée par délibération jusqu'au 1^{er} octobre.

PARTIE 1

Contexte économique post COVID-19

- Consommation des ménages est en fort recul
- Flux touristiques très réduits
- Exportations en diminution de – 15% en lien avec le recul de l'activité en zone euro et dans le reste du monde
- Importations en recul en lien avec la baisse de la demande intérieure
- Certains prix alimentaires en hausse.

Contexte national

- Révision du déficit public à 11,4 % (contre 9,1 % dans la dernière loi de finances rectificative)
- 500 milliards d'euros mobilisés pour l'économie, pour les travailleurs, pour les entrepreneurs, et pour les plus précaires (hébergement d'urgence, lutte contre les violences faites aux femmes, aides exceptionnelles aux étudiants et aux jeunes précaires).
- Un troisième budget rectificatif pour 2020 actuellement en cours de préparation
- Déploiement de mesures exceptionnelles d'aide aux collectivités territoriales (4,5 milliards d'euros dont 750 millions d'euros prévus pour compenser les pertes de recettes fiscales et domaniales des communes et établissements publics de coopération intercommunale en difficulté et près de 2,7 milliards d'euros d'avances pour les collectivités qui connaissent des pertes de recettes de droit de mutation à titre onéreux)
- Accélération de la transition écologique dans les territoires. Un milliard d'euros supplémentaires de crédits de l'État dédiés au soutien des investissements des collectivités territoriales qui contribuent à la résilience sanitaire, à la transition écologique ou à la rénovation du patrimoine public bâti et non bâti
- Dette publique à 2 380,1 milliards d'euros.

Dispositions de la Loi de Finances 2020 impactant les finances de la commune

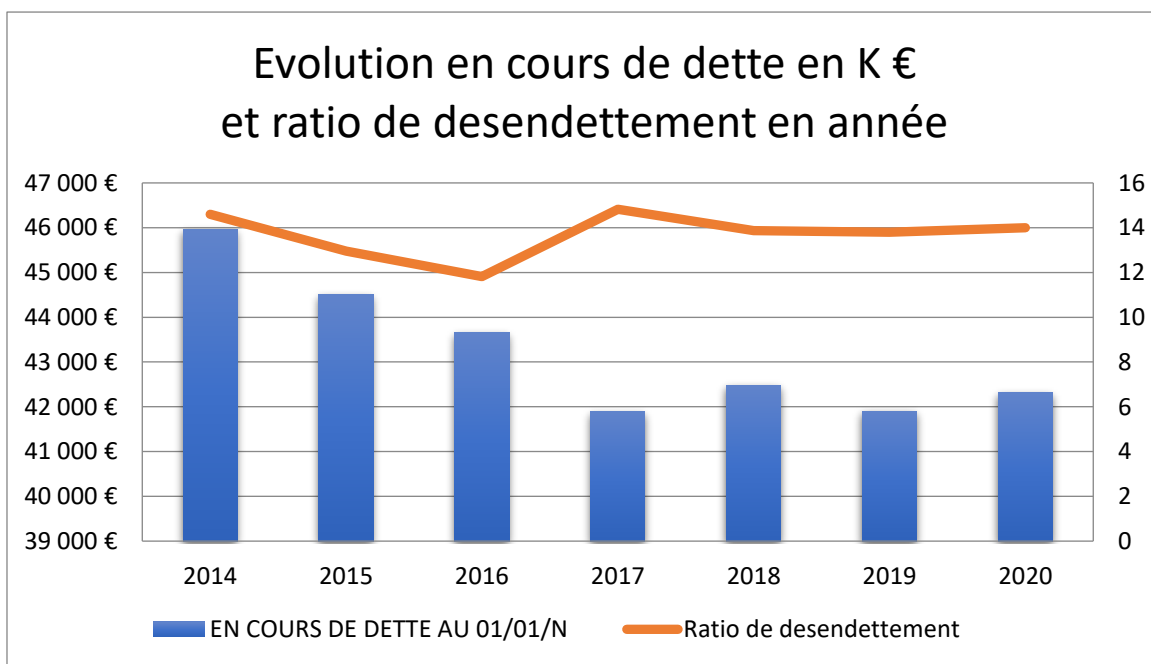
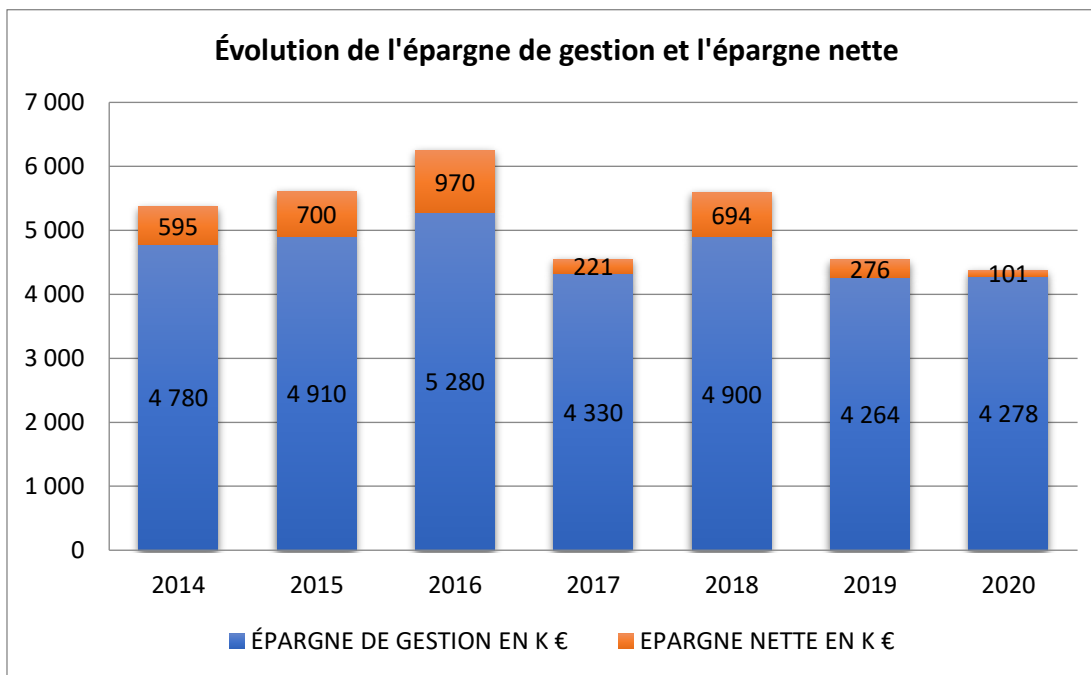
- Péréquation verticale (DSR, DNP, DSU), 190 millions d'€ en 2020, montant similaire à celui de 2019
- Suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Année de transition, dégrèvement pour 80% des ménages.

PARTIE 2

Cadre de l'élaboration du budget

- Impact du Covid-19 sur les finances de la collectivité 81 000 € (achat de masques, gel gants, etc).
- Réalisations d'économies : heures supplémentaires en baisse, moindre recours aux vacataires, suppression des dépenses engendrées par l'organisation des festivités.
- Perte prévisionnelle de 730 000 € due à des mesures de soutien à l'économie locale (annulation de certaines redevances en faveur des commerçants), quasi arrêt de la restauration scolaire, exonération du droit de place des commerçants non sédentaires
- Revers des droits de mutation
- Ouverture d'1 Md€ en autorisations d'engagement pour financer un dispositif de relance de l'investissement local et de soutien à des projets contribuant à la résilience sanitaire, à la transition écologique ou à la rénovation du patrimoine public bâti et non bâti (DSIL).

Scénario proposé dans le cadre du DOB 2020



- Les hypothèses d'évolution des principaux marqueurs budgétaires :
- Stabilité des taux d'imposition sur l'ensemble de la période ;
 - Fiscalité directe : progression des bases de TFB de 1,46 % et 1,11 % pour la TH ;
 - Dotations : baisse de 68 195 € de la dotation forfaitaire, maintien de la DSU à hauteur de 193 379 €, stabilisation de la DNP + 7 719 € ;
 - Baisse des charges à caractère général de -2,26% ;
 - Baisse des charges de personnel de - 0,99 % ;
 - Dépenses d'équipements à hauteur de 4,8 millions d'€.

Épargnes prévisionnelles au stade du débat d'orientations budgétaires

	CA 2019	DOB 2020
	En millions d'euros	
Recettes réelles de fonctionnement (<i>hors recettes exceptionnelles et produits financiers</i>)	25,814	25,123
Dépenses réelles de fonctionnement (<i>hors dépenses exceptionnelles et frais financiers</i>)	21,601	21,439
Épargne de gestion	4,213	3,684
Produits financiers et exceptionnels (hors cessions)	0,135	0,739
Charges financières et exceptionnelles	1,289	1,260
Épargne brute	3,059	3,163
Remboursement de capital (<i>hors gestion active de la dette</i>)	2,787	3,058
Épargne nette	0,272	0,105

PARTIE 3

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020

➤ La fiscalité directe

Maintien des taux des impôts directs locaux en 2020 au niveau de 2014

Tableau d'évolution des taux

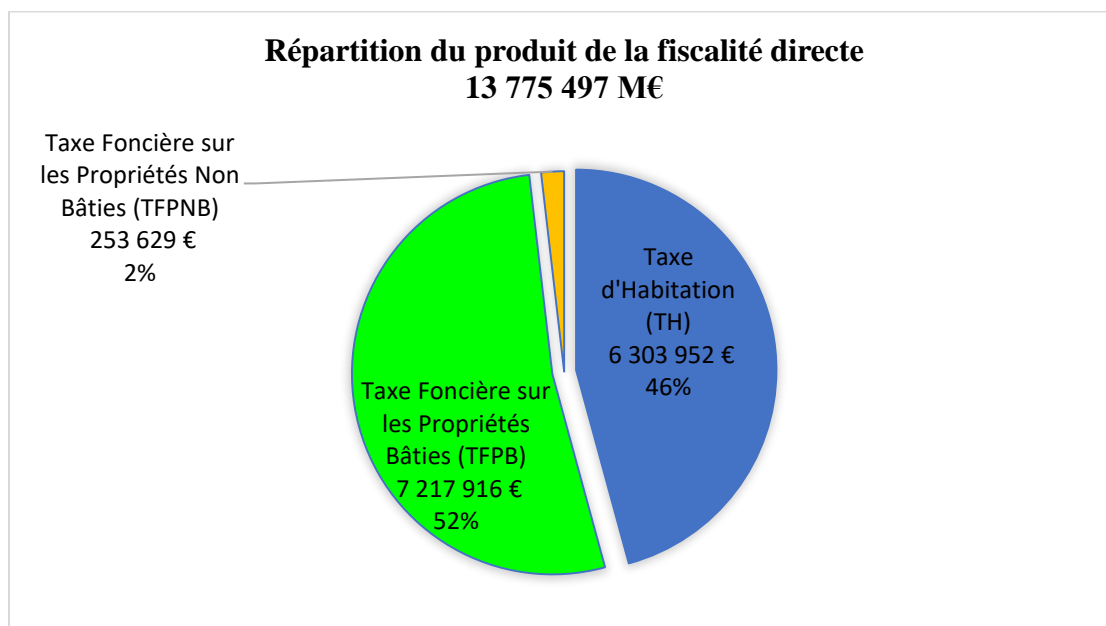
Taux	2008	2009-2013	2014-2019	2020
TH	14,39%	16,12%	18,41%	18,41%
FB	21,38%	22,45%	25,64%	25,64%
FNB	38,50%	38,50%	42,72%	42,72%

L'évolution des bases fiscales :

Augmentation forfaitaire des bases locatives pour la taxe d'habitation due par les occupants des résidences principales revalorisé de 0,9%.

Augmentation forfaitaire des bases fixée à 1,2 % pour les valeurs locatives de la taxe foncière.

Produit fiscal de la taxe d'habitation prévu en hausse de 1,11 % et 1,47 % pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties.



➤ **Fiscalité indirecte.**

- Taxe additionnelle sur les droits de mutation : 1 240 472 €
- La Taxe locale sur la publicité extérieure : 84 500 €
- L'Attribution de Compensation : 4,023 M€
- Dotation de Solidarité Communautaire : 495 000 €

➤ **Compensations fiscales.**

Compensations fiscales	notifié 2019	prévision 2020	évolution 2020/2019	
			en €	en %
Compensation Taxe d'habitation	638 913 €	685 371 €	46 458 €	7,27%
Compensation Taxes foncières bâties et non bâties	62 897 €	65 669 €	2 772 €	4,40%
Compensation pour perte de taxe additionnelle	3 171 €		- 3 171 €	- 100,00%
Total	704 981 €	751 040 €	46 059 €	6,53%

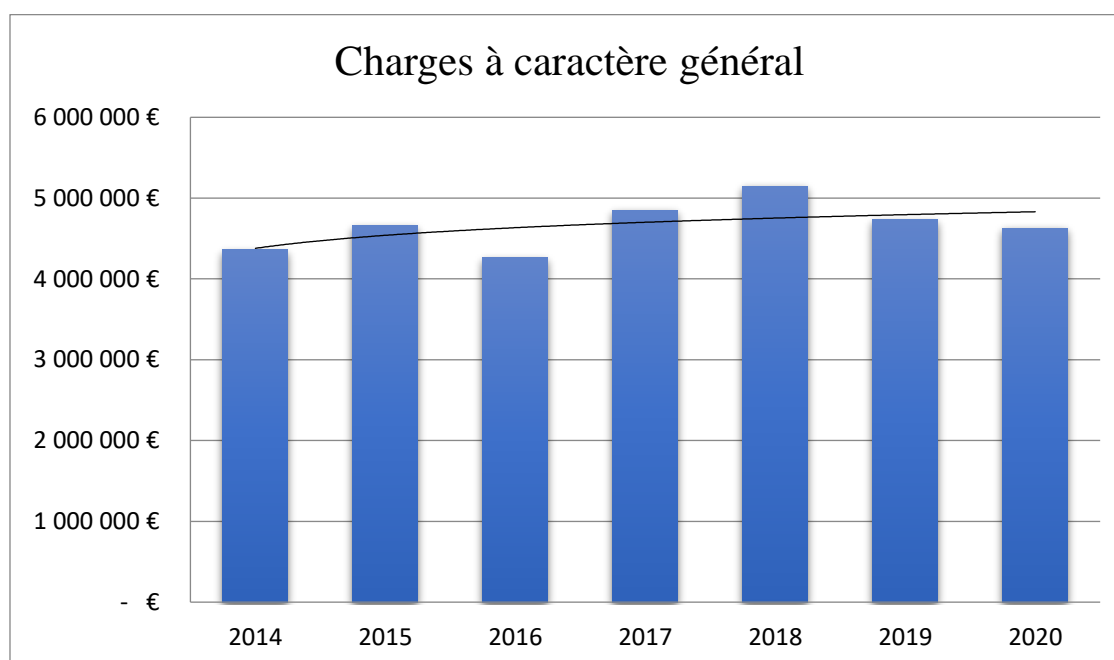
➤ **Concours financiers de l'Etat**

- **Dotations**

**Les
dépenses
réelles de
fonctionnement**

DGF (en €)	notifié 2019	prévision 2020	évolution 2020/2019	
			en €	en %
Dotation forfaitaire	1 400 149 €	1 331 954 €	- 68 195 €	- 0,05
DSU	155 745 €	193 379 €	37 634 €	+ 0,24
DNP	347 078 €	354 797 €	7 719 €	+ 0,02
Total	1 902 972 €	1 880 130 €	- 22 842 €	- 0,22

Charges à caractère général



Charges de personnel

Evolution des dépenses de personnel pour DOB 2020

CA 2017	CA 2018 *	17/18	CA 2019 estimé	V° 18/19	BP2020 estimé	V° 19/20
15 787 443	14 620 402	-7,98%	14 761 658	0,96%	14 525 000	-1,63%

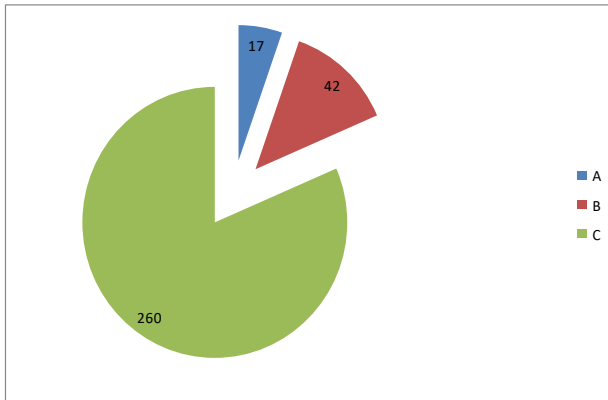
Evolution des effectifs permanents

Depuis 2018, année du dernier transfert de compétences, la collectivité a diminué son effectif de 11 agents, soit une diminution de - 3,26%

	2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020	
	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP
Titulaires/ stagiaires	411	396	391	380	386	370	368	360	323	311	319	307,64	319	311,5
Non titulaires permanents	15	14,9	13	12,9	23	21,85	13	11,85	14	12,85	10	8,5	7	6,8
Total	426	410,9	404	392,9	409	391,85	382	371,85	337	323,85	329	316,14	326	318,3

Structuration des emplois permanents au 31 décembre 2019 :

Par catégorie hiérarchique :

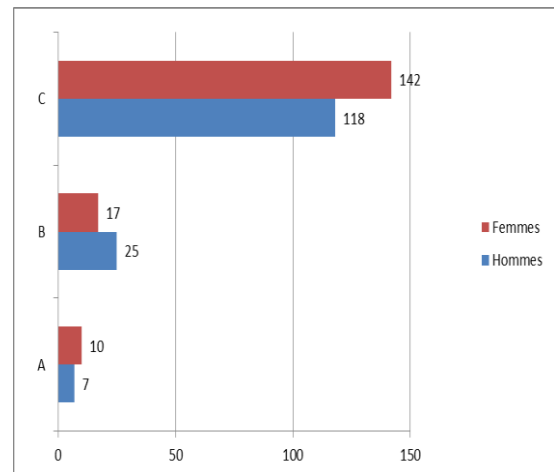
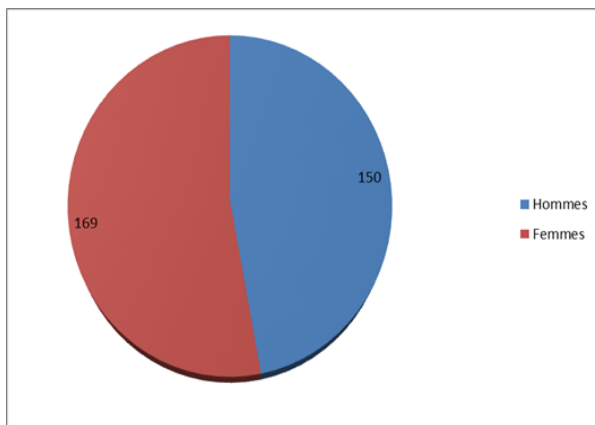


Comparaison entre la moyenne nationale et la commune

76 % de catégories C contre 81,6 %
 14 % de catégorie B contre 13,1 %
 10 % de catégorie A contre 5,3 %

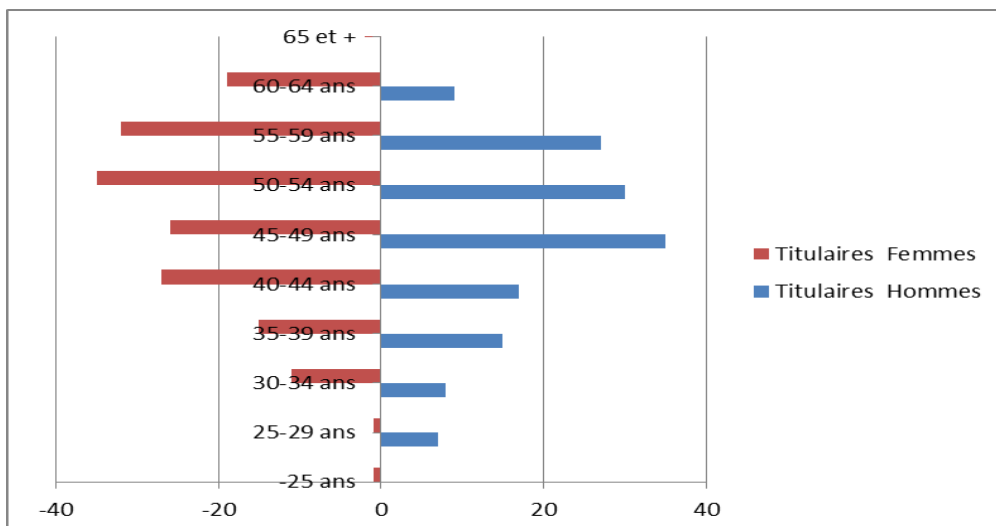
Par sexe :

53 % sont des femmes contre 61 % au niveau national



Pyramide des âges – emplois permanents au 31 décembre 2019 :

Age moyen des agents permanents : 48 ans

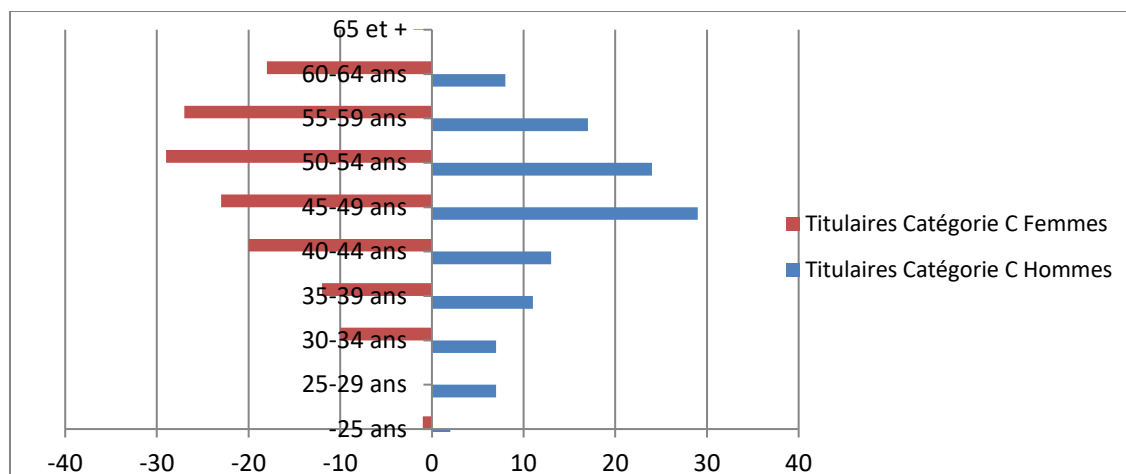


La structure de la pyramide des âges en « as de pique » montre une concentration des agents dans les tranches intermédiaires 45 à 59 ans. Ce profil oriente le travail des ressources humaines sur la gestion de carrières et l'adaptation des agents aux nouvelles contraintes.

Pyramide des âges de la catégorie C :

Les femmes sont plus âgées que les hommes, le vieillissement de ces personnels génèrent :

- des problématiques d'absentéisme et de reclassement
- un coût élevé des avancements d'échelon



Masse salariale

- PPCR (*parcours professionnels, carrières et rémunérations*) : 22 000 €
- GVT : 90 000 €.

Autres charges de gestion courante

- Pénalités SRU : 347 168 €
- Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) : 364 017 €

Subventions versées aux organismes

CCAS : 550 000 € / Associations : 710 000 €

Endettement

Entre 2013 et 2020, la commune est parvenue à se désendetter de 1,469 M € alors que dans le même temps l'Etat lui prélevait 7,5 millions d'euros sous la forme de pénalités, contributions et réduction de dotations.

➤ **Caractéristiques de l'encours de dette.**

L'encours de dette est réparti sur le budget principal et un budget annexe. Au 31 décembre 2019, il s'élevait à 42,315 M€.

Budget	Capital restant dû au 31/12/2019 (en M€)	Répartition de l'encours de dette
Général	39,643	93,69%
Stationnement	2,672	6,31%
TOTAL	42,315	100%

La dette est composée de 28 emprunts dont 64,49 % de l'encours est adossé à un taux fixe, 12,18 % à un taux variable, 20,32 % au livret A. Les 3,02 % restant relève d'un emprunt structuré. Le taux moyen de la dette est de 2,75 %. Sa durée de vie résiduelle est de 16,5 ans en moyenne.

L'encours de dette est réparti entre 7 organismes prêteurs : Caisse d'Epargne (46,45%), Société Générale (16,76 %), et 5 autres prêteurs (36,79 %).

L'annuité (capital et intérêts de la dette) s'élevait en 2019 à 4,065 M€ contre 4.234 M€ en 2018. Hors nouveaux emprunts, l'annuité de la dette prévue en 2020 est estimée à 4,241 M€ : 3,112 M€ pour le remboursement en capital et 1,128 M€ pour les charges financières.

➤ **Flux financier 2020**

Emprunt BP	Emprunt Budget annexe stationnement	Total emprunts	Remboursement en capital BP N+1	Remboursement en capital budget annexe stationnement N+1	Total remboursement en capital N+1
3,5 M€	0,215 M€	3,715 M€	2,952	0,110	3,062

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2020

Le programme d'investissement s'élèvera à 6 929 045 € (4 825 105 € de crédits nouveaux et 2 103 940 € de reports).

INTITULES DES OPERATIONS	DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT	INTITULES DES OPERATIONS	DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT
CENTRE DE VACANCES	12 000 €	FRAIS LIÉS À LA RÉALISATION DES DOCUMENTS D'URBANISME ET À LA NUMÉRISATION DU CADASTRE	44 000 €
SALLE DES FÊTES	60 000 €	FRAIS D'INSERTION	7 000 €
CITY PARK	180 000 €	BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	27 500 €
AMENAGEMENTS URBAINS DIVERS	120 000 €	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	70 255 €
REHABILITATION ILÔT TOUR D'ARGENT	1 380 000 €	INSTALLATIONS GÉNÉRALES, AGENCEMENTS, AMÉNAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	160 000 €
PISCINE	127 000 €	RÉSEAUX CÂBLÉS	15 000 €
INSTALLATION DE BORNES	5 000 €	RÉSEAUX D'ÉLECTRIFICATION	182 260 €
ECOQUARTIER	29 000 €	AUTRES MATÉRIELS ET OUTILLAGES D'INCENDIE ET DE DÉFENSE CIVILE	20 000 €
AD'AP	20 000 €	MATÉRIEL ROULANT	175 800 €
SOUS TOTAL OPERATION STRUCTURANTES	1 933 000 €	AUTRES INSTALLATIONS, MATÉRIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	71 250 €
OUVRAGES D'ART -PONTS	10 000 €	MATÉRIEL DE TRANSPORT	80 000 €
VOIRIE	643 000 €	MATÉRIEL DE BUREAU ET MATÉRIEL INFORMATIQUE	53 600 €
ECLAIRAGE PUBLIC	150 000 €	MOBILIER	53 760 €
AUTRES AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS	24 500 €	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	88 220 €
TERRAINS	132 000 €	SOUS TOTAL MOYEN DE SERVICES	1 048 645 €
PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	32 500 €		
BÂTIMENTS SCOLAIRES	195 000 €		
AUTRES BÂTIMENTS PUBLICS	429 000 €		
HÔTEL DE VILLE	63 000 €		
OEUVRES ET OBJETS D'ART	1 000 €		
FRAIS D'ÉTUDES	113 460 €		
INSTALLATIONS DE VOIRIE	50 000 €		
SOUS TOTAL CREDITS DE PRINCIPES	1 843 460 €		
TOTAL GENERAL			
4 825 105,00 €			

➤ **Financement des dépenses d'équipement**

Des subventions participeront au financement du programme d'investissement pour un montant de 2 601 000 € (dont 40 085 € d'amendes de police). Il est prévu un recours à l'emprunt de 3 500 000 €. Le solde est constitué de l'autofinancement, du FCTVA et de la taxe d'aménagement.

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

ORGANISMES	DESIGNATION	BP 2020 Dont Reports en €
EUROPE	Subvention pour l'acquisition d'équipement wifi	15 000
REGION	Contrat régional d'équilibre territorial - réhabilitation de l'ilot de la Tour d'argent phase 1	1 000 000
REGION (DRAC)	Travaux de réhabilitation des intérieurs et extérieurs de l'ilot de la Tour d'argent tranche 1	324 000
REGION	Travaux de réhabilitation des intérieurs et extérieurs de l'ilot de la tour d'argent tranche 2	405 000
REGION	Fond régional d'aménagement du territoire - aménagement d'espaces ludiques et sportifs city Park	166 500
DEPARTEMENT	Réhabilitation de l'ilot de la tour d'argent contrat de transition 2017	98 955
DEPARTEMENT	Réhabilitation de l'ilot de la tour d'argent contrat de transition 2018	98 955
DEPARTEMENT	Dispositif départemental en faveur du patrimoine 2018- soutien au patrimoine inscrit ou classe monument historique- l'ilot de la tour d'argent	90 000
CCPSMV	Fond de concours tour d'argent	200 000
CCPSMV	Fond de concours quartier de la gare	115 000
ETAT	DSIL 2019 stand de tir	47 505
	TOTAL	2 560 915

PARTIE 4

4.1 Budgets annexes

1. SPIC FUNERAIRE

Le service funéraire municipal organise des obsèques à la demande des familles, propose des contrats obsèques en lien avec des partenaires mutualistes, mais intervient également en astreinte dans le cadre des pouvoirs de police du Maire pour les décès sur la voie publique ou dans les domiciles lorsqu'il n'y a pas de famille.

Ce service public industriel et commercial « funéraire » est géré en budget annexe sans personnalité morale.

Evolution des prestations de 2017 à 2019

	Chiffres clés 2017	Chiffres clés 2018	Chiffres clés 2019
Total des prestations funéraires	382	354	377

Le résultat d'exploitation propre à l'exercice 2019 présente un excédent de 23 995.94 €. Cet excédent est lié à l'augmentation des prestations funéraires.

Soit :

Recettes d'exploitation : 519 020 €
Dépenses d'exploitation : - 495 024 €
Résultat d'exploitation : = 23 996 €

Le résultat cumulé d'exploitation du Budget du SPIC Funéraire, calculé, à la clôture de l'exercice 2019, s'élève à : 23 996 € - 22 553 € = + 1 443 €, proposé en affectation de réserve d'investissement.

Présentation générale du budget SPIC FUNERAIRE
En section de fonctionnement et d'investissement en €

		Dépenses			Recettes					
		BP 2019	CA 2019	BP 2020						
FONCTIONNEMENT	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	210 830	200 478	224 294					
	012	CHARGES DE PERSONNEL	224 577	224 490	213 130	70	VENTE DE PRESTATIONS	551 190	518 988	525 000
	65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10	5	10	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0	2	0
		TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE	435 417	424 973	437 434		TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE	551 190	518 990	525 000
	66	CHARGES FINANCIERES	22 661	22 554	20 116					
	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 500	5 133	5 000	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	30	0
	022	DEPENSES IMPREVUES	3 999	0	1 696					
		Total dépenses réelles	471 577	452 660	464 246		Total recettes réelles	551 190	519 020	525 000
	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	14 060	0	21 888					
	042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	43 000	42 364	38 866					
		Total dépenses d'ordre	57 060	42 364	60 754		Total recettes d'ordre	0	0	0
	002	résultat de fonctionnement reporté	22 553							
	Total général	551 190	495 024	525 000		Total général	551 190	519 020	525 000	

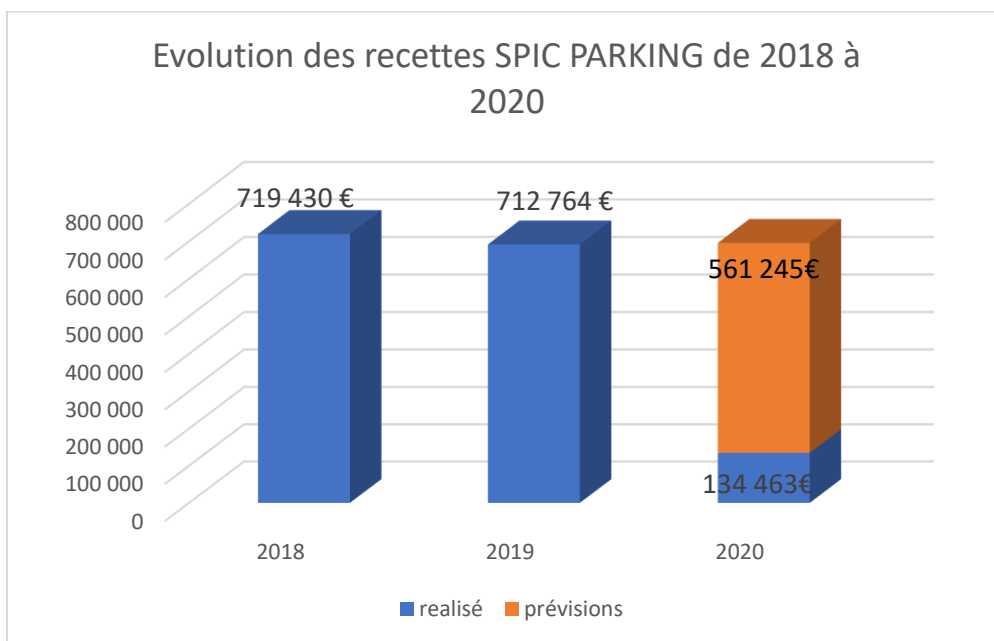
		Dépenses			Recettes					
		BP 2019	CA 2019	BP 2020						
INVESTISSEMENT	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 260	198	4 854					
		Total dépenses d'équipements	9 260	198	4 854		Total recettes d'équipements	0	0	0
	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	49 530	49 530	51 714	10	Excédent de fonctionnement capitalisé			1 443
		Total dépenses financières	49 530	49 530	51 714		II. Total des recettes financières	0	0	1 443
		Total dépenses réelles	58 790	49 728	56 568		Total recettes réelles (I+II)	0	0	1 443
	040	OPE. D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	43 000	42 363	38 866
						021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	14 060	0	21 888
		Total dépenses d'ordre	0	0	0		Total recettes d'ordre	57 060	42 363	60 754
001	SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE	0	0	5 629	001	SOLDE D'EXECUTIONPOSITIF REPORTE	1 730	0	0	
	Total général	58 790	49 728	62 197		Total général	58 790	42 363	62 197	

SPIC PARKING

Pour renforcer l'attractivité du centre-ville, la commune a aménagé, trois parcs de stationnement – Névons, Moulin vert et Grand Sud - pour améliorer l'accès aux commerces et augmenter la rotation des places de stationnement.

Le stationnement hors voirie est considéré comme une activité relevant d'un Service Public Industriel et Commercial (SPIC) selon l'article L.2221-1 du CGCT et soumis à la TVA. Ce SPIC exploité en 2019 en gestion directe sous la forme d'une régie dotée de l'autonomie financière mais sans personnalité juridique.

Les recettes du SPIC PARKING sont difficiles à prévoir. Une reprise de fréquentation semble s'engager en juin 2020. Cependant les pertes de recettes durant la période de confinement ne seront pas rattrapées sur les mois suivants.



Le résultat d'exploitation propre à l'exercice 2019 présente un excédent de 1 292 €. Soit :

Recettes d'exploitation :	712 764 €
Dépenses d'exploitation :	- 711 472 €
Résultat d'exploitation :	= 1 292 €

Il est proposé de reporté ce résultat en 2020 en section de fonctionnement.

Présentation générale du budget SPIC STATIONNEMENT FERME
En section de fonctionnement et d'investissement en €

FONCTIONNEMENT		Dépenses	BP 2019	CA 2019	BP2020		Recettes	BP 2019	CA 2019	BP2020	
	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	100 778	78 492	66 528						
	012	CHARGES DE PERSONNEL	402 000	402 000	402 000	70	VENTE DE PRODUITS	751 000	712 764	695 708	
	65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0	0	10						
		TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE	502 778	480 492	468 538		TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE	751 000	712 764	695 708	
	66	CHARGES FINANCIERES	113 674	113 674	109 196						
	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0	10						
	022	DEPENSES IMPREVUES	548	0	1 856						
		Total dépenses réelles	617 000	594 166	579 600		Total recettes réelles	751 000	712 764	695 708	
	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	16 593	0	0						
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	117 407	117 306	117 400							
	Total dépenses d'ordre	134 000	117 306	117 400		Total recettes d'ordre	0	0	0		
002	résultat négatif de fonctionnement reporté	0			002	résultat excédentaire de fonctionnement reporté	0	0	1 292		
	Total général	751 000	711 472	697 000		Total général	751 000	712 764	697 000		

INVESTISSEMENT		Dépenses	BP 2019	CA 2019	BP2020		Recettes	BP 2019	CA 2019	BP2020
	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 773	0	229 453	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0	0	215 000
		Total dépenses d'équipements	22 773	0	229 453		Total recettes d'équipements	0	0	215 000
	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	106 227	106 227	110 704					
	020	DEPENSES IMPREVUES	5 000	0	3 323					
		Total dépenses financières	111 227	106 227	114 027		II. Total des recettes financières	0	0	215 000
		Total dépenses réelles	134 000	106 227	343 480		Total recettes réelles (I+II)	0	0	215 000
						040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	117 407	117 306	117 400
						021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	16 593	0	0
		Total dépenses d'ordre	0	0	0		Total recettes d'ordre	134 000	117 306	117 400
001	SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE				001	SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE	0	0	11 080	
	Total général	134 000	106 227	343 480		Total général	134 000	117 306	343 480	

